



N° 109

Le 21 mai 1992

M^{me} McDOUGALL CONDAMNE L'AGRESSION CONTRE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a condamné aujourd'hui l'agression de la Bosnie-Herzégovine par la Serbie. La Ministre a également réclamé la libération de tous les réfugiés gardés en otages par les forces serbes.

«Les actions serbes en vue de morceller une Bosnie-Herzégovine indépendante sont inadmissibles. Aussi, j'engage les autorités serbes à revenir à la raison et à cesser cette agression», a déclaré M^{me} McDougall.

La Ministre s'est dite consternée d'apprendre que les forces serbes gardaient des réfugiés en otages.

«Ce matin, j'ai donné instruction à notre ambassadeur à Belgrade de faire savoir, en des termes vigoureux et sans équivoque, au ministre serbe des Affaires étrangères combien le Canada était révolté par les actions et l'agression commises par la Serbie», d'ajouter M^{me} McDougall.

La Ministre a par ailleurs indiqué qu'elle avait donné instruction à notre représentant spécial en Croatie d'informer les autorités croates que le Canada déplorait également l'attitude de ce pays à l'égard de la Bosnie, ainsi que les allégations concernant le partage possible de la Bosnie et l'union éventuelle de certaines parties avec la Croatie, en vue de former une confédération.

M^{me} McDougall a mentionné qu'elle avait donné instruction à notre mission auprès de la Communauté européenne et à notre ambassade à Washington, de consulter d'urgence les amis et alliés du Canada sur les mesures qui pourraient être prises conjointement pour amener la Serbie à mettre fin à ses actions insensées. La Ministre a en outre précisé qu'elle